

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04.11.2017

Membres présents

M-L. Annaheim Lambert, T. Bimpage, M-L. Bisetti, D. Cornaz, M. de Charrière, N. de Spengler, C. Du Pasquier, S. Favre, C. Frederick-Libon, R. Jeanneret, M. Kaufmann, C. Krähenbühl, S. Kratel Canellas, H. Lambert, C. Martinet, R. Meleddu-Freire, C. Meylan, A. Parisi-Gastaldi, A. Perez Fuster, C. Rodrigues-Dagaëff, D. Peter, V. Progin, N. Ryser, F. Sayegh-Maherzi, G. Santschi, R. Simon, E. Schwab, A. Spillmann, M. Tadic, M. Vaucher, H. Vergnaud-Hagry, G. Winterhalter

Membres excusés

V. Barraud Bandi, D. Cetlin, N. Coquoz, N. de Coulon, J-N. Despland, C. Dubois, V. Franchi, M. Gautschi, N. Jacot-des-Combes, B. Krauss, S. Michel, L. Monod, L. Nobs, A-L. Serra, Th. Giger, A. Mares, D. Söderström.

Le Président ouvre la 19^{ème} assemblée, remercie au nom du comité les membres présents et donne la liste des personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour, points à placer sous divers

L'ordre du jour est accepté.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 2016

Le PV est adopté à l'unanimité, sans modification.

3. Démissions

M. Kummer, Genève - P. Ruffieux, Sarzens

4. Admissions nouveaux membres + nouveaux membres certifiés

Mme Marie-Laure Annaheim Lambert, membre certifiée - section adultes - Lausanne

M. Daniel Cornaz, membre certifié - section adultes - Fribourg

Mme Madeline de Charrière, membre certifiée - section adultes - Lausanne

Mme Vijé Franchi, membre certifiée - section enfants & adolescents - Genève

Mme Christine Frederick-Libon, membre certifiée, section adultes + enfants & adolescents - Lausanne

Mme Martine Gautschi, membre certifiée - section adultes - Lausanne

Mme Raquel Meleddu-Freire, membre certifiée - section adultes - Bursins

Mme Valérie Progin, membre certifiée - section adultes - Vaulruz
Mme Sayegh Maherzi, membre certifiée - section adultes - Lausanne
Mme Anne Spillmann, membre certifiée - section adultes + enfants & adolescents - Carouge

5. Rapports :

a) **Rapport du Président** : envoyé par courrier avant l'AG.

b) **Rapport des commissions permanentes et groupes de travail** :

Commission formation: rapport envoyé par courrier avant l'AG. Pas de remarques.

Commission éthique : rapport envoyé par courrier avant l'AG. Pas de remarques.

Commission communication : rapport envoyé par courrier avant l'AG. Pas de remarques.

Commission recherche : rapport + projet de recherche envoyés par courrier avant l'AG. Pas de remarques.

c) **Trésorier et vérificateurs des comptes** : C. Du Pasquier présente les comptes. La situation financière de l'EFPP est saine. Rien à signaler sauf une augmentation des frais de secrétariat. Les comptes ont été vérifiés par C. Martinet et L. Monod.

d) **Présentation du budget 2018**

6. Discussion des différents rapports

Pour la Commission formation :

M-L. Bisetti quitte la FCU de Genève, R. Simon la remercie chaleureusement pour son engagement. Elle sera remplacée par Pierre Haenni.

R. Jeanneret informe du processus de réunions entre les formations de Lausanne et Genève avec la nomination d'un comité directeur commun. Le but est d'avoir une cohérence globale de formation avec un cursus commun (MAS). Ce dernier sera soumis à l'OFSP afin de satisfaire à leurs exigences et obtenir les accréditations nécessaires.

7. Approbation des rapports, des comptes et du budget

Les vérificateurs des comptes soulignent l'excellent travail de la trésorière. Ils proposent donc à l'AG d'approuver les comptes et d'en décharger la trésorière.

Les comptes et le budget 2018 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

8. Désignation des vérificateurs des comptes

C. Martinet et L. Monod acceptent d'être reconduits dans leur fonction.

9. Retour sur les propositions de changements statutaires de l'AG 2016

En 2016, le comité avait proposé que le titre certifié fusionne avec le titre de superviseur ce qui avait été refusé par l'AG. Après discussions, réflexions et en tenant compte des exigences des différentes associations, le comité propose de maintenir les différents statuts de membres (cf. propositions types de membres EFPP envoyées avant l'AG).

Vote : 29 oui et 3 abstentions.

10. Arrêt de la reconnaissance de la formation modulaire pour le titre de spécialisation en psychothérapie pour les psychologues : conséquences pour l'EFPP et proposition

Dès 2018, les psychologues en formation initiale (en vue de l'obtention du titre de psychothérapeute) devront réaliser leur cursus de formation dans un institut agréé par l'OFSP. Afin de maintenir nos différents lieux de formations et d'assurer une certaine diversité dans l'offre, la question est de savoir si l'EFPP ne devrait pas s'engager dans la formation initiale des psychologues (moteur de son activité) et s'affilier avec d'autres organismes de formation ?

M. Vaucher souligne que des réflexions sont en cours entre la FARP et la plateforme (PFPP) afin de réfléchir à un système d'organisation de la formation qui pourrait être reconnu par la Confédération. Par exemple, la FARP pourrait assumer un premier cycle (mise sur pied, éléments administratifs, accréditations) et qu'un second cycle de 100 heures soit constitué par un choix de modules et d'autres formations qui seraient alors regroupés.

Le souhait du comité est que l'EFPP s'engage plus encore dans le domaine de la formation des psychologues pour l'obtention de leur titre de spécialisation en psychothérapie.

Question posée à l'AG à titre consultatif : l'AG est-elle d'accord que le comité poursuive ses réflexions et fasse un travail de recherche pour une éventuelle collaboration avec la FARP dans le domaine de la formation initiale des psychologues ?

Vote : 29 oui et 3 abstentions.

11. Suppression des envois officiels au format papier : utilisation des envois électroniques et du site www.annuaire-membres-efpp.ch

Le comité souhaite utiliser le site pour transmettre informations, documents et ainsi renoncer aux envois papier. A rappeler que tous les membres sont invités à s'inscrire sur le site (espace membres).

Vote : 31 oui + 1 abstention.

12. Elections statutaires

S. Favre démissionne du comité après 3 ans.

Présidence : R. Simon

Vice-présidence : E. Schwab

Trésorière : C. Du Pasquier - quittera son poste l'année prochaine

Déléguée Europe pour enfants et adolescents : H. Beutler

Délégué Europe pour adultes : R. Simon

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux membres.

13. Perspectives 2018

- Travail sur le site de « l'espace membres »
- Réflexions autour de la formation des psychologues en vue de l'obtention du titre de spécialiste en psychothérapie en raison du changement de contexte politique.
- Développer la collaboration entre les institutions psychiatriques et l'EFPP.

14. Varia

Nihil.